



Union Syndicale des Retraités CGT 66

<https://usrcgt66.reference-syndicale.fr/>

@usrcgt66

IMAGINE... N°2

AMÉLIORONS ENSEMBLE NOTRE NIVEAU DE VIE

MAISON DES SYNDICATS

8, RUE DE LA GARRIGOLE 66000 PERPIGNAN

usrcgt66@g

mail.com

04 68 34 84 49



APRÈS LES ACTIONS DU 31 MARS ET DU 2 OCTOBRE DANS LES DÉPARTEMENTS, LES RETRAITÉS ONT UNE NOUVELLE FOIS MANIFESTÉ EN MASSE À PARIS LE 2 DÉCEMBRE 2021

PLUS DE 25000 ONT RÉPONDU PRÉSENT EN DÉPIT DES CONDITIONS HIVERNALES ET D'UN CONTEXTE SANITAIRE COMPLIQUÉ.

ILS SE SONT AUSSI PLEINEMENT INVESTIS DANS LA JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE DU 27 JANVIER 2022



LEURS LÉGITIMES REVENDICATIONS DOIVENT ÊTRE ENTENDUES PAR LE GOUVERNEMENT.



PENSAIRES COMPLÉMENTAIRES : + 1 % AU 1ER NOVEMBRE 2021. 10 ANNÉES DE RÉVALORISATIONS INFÉRIEURES DE MOITIÉ À LAUGMENTATION DES PRIX !



PENSIONS DE BASE : + 1,1 % AU 1ER JANVIER 2022. ESTIMATION OFFICIELLE DE L'INFLATION 2021 : 2,38 % ! À LUI SEUL, LE DÉCALAGE DES DATES D'AUGMENTATION A FAIT PERDRE UNE ANNÉE DE RATTRAPAGE.

IL FAUT RÉPONDRE À CES PROVOCATIONS !

LES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA et LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE FIDL, MNL, UNEF ET VL ONT APPELÉ À UNE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES LE 17 MARS.

UNE ACTION UNITAIRE RÉGIONALE EST ORGANISÉE À L'APPEL DES SYNDICATS CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP FSU, SOLIDAIRES, et deux associations de retraités, LSR et Ensemble et solidaires UNRPA

LE 24 MARS À MONTPELLIER

(transport collectif (5€) et restauration assurés)

DÉPART DE PERPIGNAN EN BUS, rdv 9h30 péage Sud



Pour s'inscrire usrcgt66@gmail.com ou 04 68 34 84 49

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ? AGISSEZ EN RETOURNANT LE QUESTIONNAIRE De quoi ai-je besoin pour vivre dignement?

Formulaire numérique en page d'accueil du site de l'UCR-CGT

<https://framaforms.org/consultation-nationale-ucr-cgt-1644221044>

Comme les actifs, Les retraités ont le droit de disposer d'un bulletin papier pour connaître la réalité de leur revenu et des prélèvements :

SIGNEZ LA CARTE-PÉTITION



LES LUTTES COLLECTIVES SONT NÉCESSAIRES
LES LUTTES COLLECTIVES PAIENT

Tous les salariés ont toujours bénéficié des nombreuses conquêtes sociales patiemment arrachées par les mouvements collectifs et ceux qui n'y ont pas participé en partageant les fruits et n'envisagent pas de renoncer aux nouveaux droits acquis.

SOMMES NOUS DES CÉGÉTUTOPISTES ?

Contre toute attente fusent de tous bords les alertes que la CGT faisait en vain siennes depuis des années :

scandale du dumping social et de son corollaire, les délocalisations, scandale de la dérive du sanitaire public et de la marchandisation des soins, scandale de la dévalorisation du travail et de la prédation boursière ;

l'idée de "grande sécu" fait écho à la revendication de bon sens que la CGT a toujours mise en avant (sachant toutefois qu'elle n'a rien à voir avec la Sécurité Sociale intégrale qu'elle exige)

On consent enfin à reconnaître, la main sur le cœur, que les salaires sont trop bas (tout en proposant un ignoble tripatouillage du salaire indirect)



**NOUS VOULONS UN RÉÉQUILIBRAGE
DU CONTRAT SOCIAL**

Une fiscalité plus juste, conforme au principe invoqué dans la Constitution, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. Nous ne voulons pas que l'argent que nous avons gagné, nous le donnons à d'autres. Nous voulons une autre répartition des fruits du travail, parce que ce n'est que le juste rattrapage de notre baisse de niveau de vie.

1

**300 EUROS D'AUGMENTATION DE TOUTES
LES PENSIONS À PARTIR DE 2023**

De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

MON REVENU, MES DÉPENSES...EN IMPÔTS

REVENUS DU TRAVAIL

Ils résultent d'une distribution, plus ou moins équitable, des gains tirés des biens et services produits par mon entreprise entre ceux qui la possèdent et ceux qui la font fonctionner.

Etat, collectivités publiques et hôpitaux cotisent dans les mêmes proportions que les entreprises

LE SALAIRE EST VERSÉ SOUS DEUX FORMES, LA RETRAITE EST UN SALAIRE !

"salaire net" (direct) : pour subvenir à mes besoins immédiats

MAIS...QUI PAIE L'IMPÔT ?

- TOUT LE MONDE !

LES PAUVRES...COMME LES CLASSES MOYENNES

cotisations prélevées sur la rémunération du travail. Elles permettent de m'assurer contre les aléas de l'existence (maladie, vieillesse, chômage) et d'assumer les charges de famille (allocations familiales).

une partie sous forme de cotisations dites « salariales »

une autre partie sous forme de prétendues "charges patronales"

AUGMENTATIONS DE SALAIRES : SE MÉFIER DES IMITATIONS

Les sirènes électorales vous font miroiter des augmentations qui n'en sont pas, dans la continuité de ce qui a déjà été pratiqué : réduire les pseudo-charges, c'est-à-dire RÉDUIRE CE QUI SERT À FINANCER PAR LE TRAVAIL VOS PRESTATIONS SOCIALES... et remplacer cette "perte" patronale, qui n'est en réalité qu'une COMPRESSION DE MASSE SALARIALE, par L'IMPÔT (CSG destinée à la Sécurité Sociale, subventions aux employeurs, "prime d'activité", etc)

TRAVAILLEURS TRÈS PAUVRES : plus d'un million d'hommes et de femmes astreints au travail à temps partiel souvent non choisi et exclus des statistiques du chômage

Ce sont des COTISATIONS DE SOLIDARITÉ : aujourd'hui je vais bien, demain je peux avoir un accident, demain j'aurai charge de famille, demain je serai vieux... Contrairement à ce que leur nom indique, RDS et CSG sont des taxes et non des cotisations sociales adossées au salaire. Retraites - Prestations familiales, Allocations chômage, Prestations maladie-maternité-accidents du travail-invalidité sont des SALAIRES REDISTRIBUÉS EN FONCTION DES BESOINS DE RETRAITÉS : 52 % DE LA CONSOMMATION mais un tiers d'entre eux perçoit une pension inférieure ou égale à 1000 € bruts par mois, et il faut attendre 65 ans pour percevoir le minimum vieillesse.

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT : 12 % DEPUIS 2013

Les 10 % des personnes les plus modestes consacrent 12 % de leur revenu disponible à la TVA, contre 5 % pour les 10 % les plus aisées. Un ménage non imposable qui consacre 500€ par mois à l'alimentation de base paie, sur ce seul poste, 330 € de TVA PAR AN (5,5%)

TVA : L'IMPÔT LE PLUS INJUSTE CAR IL PÈSE PLUS SUR LES PLUS MODESTES QUI Y CONSACRENT UNE PLUS GRANDE PART DE LEURS REVENUS (MAJORÉ DES TAUX DIFFÉRENCIÉS)

26 % des revenus (MAJORÉS DES TAUX DIFFÉRENCIÉS) sont des revenus d'activité (salaires ou revenus d'indépendants) Une bonne partie des travailleurs pauvres sont soumis à la CSG.

Le taux moyen d'imposition affiché (impôts directs et indirects) des 10 % les moins riches est d'environ 40,3 %. Celui des 0,1 % les plus riches est d'environ 35,4 %. En réalité, le taux effectif est inférieur car, grâce aux niches fiscales, une partie des plus hauts revenus

TVA : L'EFFET BOULE DE NEIGE

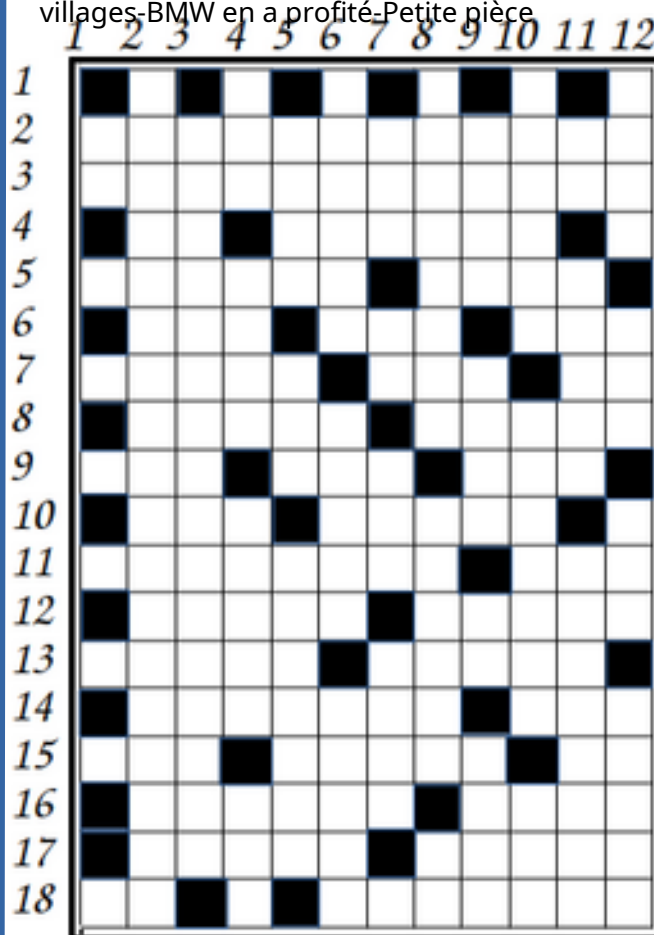
Plus les prix augmentent et plus augmente, bien entendu, la TVA. Plus un bien circule et plus il amasse de TVA.

UN IMPÔT BIEN MAL NOMMÉ car il ne s'applique pas sur la vraie valeur ajoutée (le travail qui transforme un bien en un nouveau bien ou service) ; le garagiste qui répare mon véhicule applique la TVA sur le prix de son intervention mais aussi sur la carte électronique importée d'Asie qu'il a changée, déjà taxée au moins une

Coin détente

(SOLUTION EN PAGE 5)

HORIZONTALEMENT 2-Tel le haricot 3-Relance le système 4-Voie dangereuse-Facteur 5-Bombée-Besoin, envie 6-Un des plus beaux villages-BMW en a profité-Petite pièce



7-Le mot de la fin-Classé 7ème-Avant de 8-Change d'air-Bruit d'indignés 9-Outil de testeur-plus espagnol-Haut-fond de lit 10-Pour faire appel-Bons pieds 11-Tempérance-Travail de centre 12-Parés-Terres à métaux 13-Esbrouffe-Cafard 14-Nerf-Un quart chaud 15-Elle fait changer d'air-Canard du nord-Un carré convoité 16-Impudent-Ébranla 17-Bien visible-Peu prodigue 18-Sans oublier...-Objectif de maître queux

VERTICALEMENT 1-Petit médecin 2-Difficulté 3-Dernière en date des opérations de destruction de la Sécu à la française 4-Philan-thrope-Affaiblir-Avance des fonds-Laisse un vide 5-Voiture-Zone euro-Remettent ça 6-Légendes-Espèces-Demeurer 7-Mauvais fond-Tantale au labo-Manche-Four en salle 8-Re-mise d'articles-Telle certaine grève-RDV d'adhérents 9-À ne pas dépasser-Antique parure-L'or de la fac de sciences-S'évada sur place 10-Végètes-Astiquée-Très insuffisant 11-Générique interdit-Monde-

De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

MES DÉPENSES CONTRAINTES

CONJONCTURE...

La télé vous a (presque) tout expliqué :

Désorganisation du commerce en raison d'une reprise trop rapide après le ralentissement,

Spéculation sur le transport maritime accusé de restreindre la circulation pour faire grimper les prix,

Secteurs de production impactés par les aléas climatiques, Crispations diplomatiques.

Si la hausse du prix de l'électricité est commune à tous les pays européens, la France fait partie des pays les plus fortement touchés. En cause, vague de froid et mise à l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires pour cause de maintenance suite aux retards occasionnés par la crise sanitaire **mais il faut aussi chercher ailleurs le renchérissement de l'énergie**

Depuis les années 2000, on vous a imposé l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie avec un argument de poids « LA CONCURRENCE FERA BAISSER LES PRIX » ... résultat :

+ 75% d'augmentation des tarifs du gaz depuis 2005, +36% d'augmentation des tarifs de l'électricité depuis 2003, avant la flambée actuelle. Tout le contraire de ce qui avait été promis.

De plus, pour permettre à la concurrence d'exister, EDF doit vendre aux opérateurs concurrents 35% de sa production à prix coûtant ! CONCURRENCE FAUSSÉE. Parallèlement seul EDF doit investir et entretenir les

QUI A DIT ...

"Le marché unique européen de l'électricité ne marche pas, il est aberrant... Les Français en paient la facture d'une manière incompréhensible pour eux et totalement inefficace du point de vue économique [...] on s'approvisionne en électricité à partir des centrales nucléaires et de l'énergie hydraulique, donc on a une énergie décarbonée et un coût très bas, mais le marché [...] fait qu'il y a un alignement des prix de l'électricité en France sur les prix du gaz".

C'est un aveu ahurissant du ministre de l'économie. On ne peut mieux résumer la situation : les prix s'envolent alors que les coûts de production n'ont que peu augmenté !

LE RACKET INFORMATIQUE

Ce n'est pas un sport pratiqué seulement par les pirates ; on ne vous laisse guère le choix car la vie des réfractaires au numérique est de plus en plus compliquée !

En outre, le consommateur est privé du droit de choisir son système d'exploitation. On intègre d'office dans les matériels grand public l'un ou l'autre des deux logiciels qui se sont imposés à coups de publicité. C'est une *vente liée*, pratique commerciale déloyale. En 2013, le ministre d'alors "délégué à l'Economie sociale et solidaire et à la Consommation" a démolé les amendements visant à casser ces abus, puis contre toute attente la justice européenne en 2016 est allée dans le même sens.

Rien n'a été fait, notamment du côté de l'Éducation Nationale, pour encourager le développement des systèmes d'exploitation libres pourtant jugés suffisamment robustes par la Défense qui les utilise depuis des années. Le racket n'est pas près de s'arrêter. Gangrène par les participations de groupes privés en partie voués au gavage de fonds de pensions, avec les résultats que l'on découvre une fois de plus dans la prise en charge de la dépendance.

L'industrie pharmaceutique s'accroche à ses brevets au mépris de toute considération humanitaire.

La vanne des dépassements d'honoraires a été largement ouverte tandis que défilent les revalorisations de cotisations aux mutuelles (pour ceux qui en ont une) et, au fil des ans, une accumulation de "reste à charge" que ne compensera jamais le pseudo- "100 % santé" (forfait 1€ par boîte de médicaments et par consultation, forfait urgences, forfait hospitalier, etc) ; dans le même temps, les pouvoirs publics s'avèrent incapables de réglementer la liberté d'installation des praticiens, pierre d'achoppement de la

LES RECOMMANDATIONS INFANTILISANTES DES MEDIA pour faire des économies de toutes de l'état sanitaire de la population. C'est favoriser l'esprit de débrouillardise et de chacun-pour-soi qui nous a conduit au désastre ultra-libéral, c'est apprendre à s'accomoder du système au lieu de nous orienter vers la seule méthode fiable, la lutte collective.



ÉNERGIE

FOURNISSEURS "NON HISTORIQUES" D'ÉNERGIE : des "start-up" qui ne produisent ni ne fournissent rien et dont l'activité consiste à spéculer sur les marchés de gros de l'énergie.

TRANSPORTS AÉRIENS ET FERROVIAIRES Les "clients" sont soumis sans ménagements à une infâme loterie : le consommateur ne sait jamais quelle surprise lui réserve la valse des tarifs occultes.

UN JEU DE DUPES SOUVENT ORCHESTRÉ PAR DES QUASI-MONOPOLES.

Concurrence bidon : dans l'énergie et ailleurs

Dès les années 80, la CGT a créé une structure dans laquelle les salariés, une fois à la retraite, pourraient occuper leurs nouveaux temps libres à faire la découverte de nouvelles activités culturelles et de loisirs.
Loisirs et Solidarité des Retraités : LSR.

Autonome et ouverte à tous les retraités, elle propose dans les communes, départements et au niveau national des activités pour rajouter de la vie aux années, créer du lien social et sortir les retraités de la solitude dans laquelle ils pourraient tomber avec la coupure du passage de la vie active à la retraite.

En 2015, **LSR 66 Pays Catalan** a été mise en place. C'est une association « pas comme les autres ». Elle revendique le maintien et le développement du pouvoir d'achat et l'augmentation des pensions. Sans cela, ce sont en général les loisirs que l'on abandonne ! Dans son fonctionnement **démocratique**, comme dans ses activités, on retrouve un attachement à la **solidarité**, au partage des valeurs que sont l'**humanisme** et le **progrès social**.

LSR 66 Pays Catalan, pendant les différents confinements, est restée active pour garder un lien social en instaurant des balades bucoliques, en proposant des exercices ludiques par le biais de l'Atelier d'écriture. Dès que l'arrêt des restrictions, **LSR 66 Pays Catalan** a proposé des grillades pour se retrouver physiquement.

Pour 2022, **LSR 66 Pays Catalan** propose un programme divers et varié avec des **Rencontres Littéraires**, des **Ateliers d'Écritures** mais aussi les visites de **Pézenas**, des musées de **Céret**, de l'Exil à **Figueres**, le **marché aux gras de Belpech**. Venez découvrir avec nous le département et sa région.

LSR 66 Pays Catalan propose également un séjour, en juin, dans le **Lot** où nous pourrions visiter Cahors, St Cirq Lapopie, le gouffre de Padirac et Rocamadour. Il reste encore quelques places...

La bonne humeur est de mise. **N'hésitez plus, contactez-nous**

CONTACTS

Loisirs et Solidarité 66 Pays Catalan

8, rue de la GARRIGOLE

66000 Perpignan

Tel : 06.72.71.61.96

Courriel : lsr66payscatalan@gmail.com

Site : <https://lsr66.wordpress.com/>



BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

A retourner à LSR 66 ou à remettre à un adhérent



NOS BALADES BUCOLIQUES

Chaque mercredi, nous nous retrouvons, dans la joie et la bonne humeur pour nos **balades bucoliques** et découvrir des sites du département.

Dernièrement, Sylvie nous a proposé des balades à Canohès, Leucate, Rodes.... Chacun peut s'y retrouver, plaine, bord de mer ou intérieur des terres.

Nous profitons de ces balades également pour découvrir les différentes productions du département, en visitant notamment, l'exploitation de la spiruline.

Ou encore la ville moyenâgeuse de Vinça. Ses remparts, ses fontaines et son église très joliment décorée.

Pour finir ces balades, nous déjeunons ensemble un repas tiré du sac.

Quel plaisir de manger dehors au bord d'un lac en face au Canigou.

NOTRE AGENDA

- **8 mars, Journée internationale des droits de la femme** avec projection du film « Femmes Précaires » de Marcel Trillat au Castillet à 15h30
- **15 mars, Atelier d'Écritures à Céret**
- **26 mars, Les Musées de Céret**, suivi d'un goûter convivial
- **8 avril, Rencontre littéraire** avec Gildas Girodeau pour son livre « Noire, Côte Vermeille »
- **12 avril, Atelier d'Écritures à Céret**
- **23 avril, visite de Pézenas, Ville de Molière et de Bobby Lapointe**
- **7 mai, visite des Salins de la Palme**
- **17 mai, Atelier d'Écritures à Céret**
- **27 mai, Rando-Grillade à Bélesta**
- Tous les mercredis, **balades bucoliques** à 10h à travers le département. (**Rodes, Saint Nazaire, Paulilles, Ria,**



Aider les entreprises avec l'argent du contribuable pour mieux payer les salariés ? OUI, mais pas sans discernement ! Soutenir les entreprises en difficulté à fort taux de main d'oeuvre après examen de leur situation comptable... Pas pour gonfler les surprofits de la spéculation boursière

Pour faire baisser les coûts de production : « LA POLITIQUE DE L'OFFRE »
*on a cassé l'outil industriel en mettant en concurrence les travailleurs à travers le monde. Part de l'industrie dans l'emploi en France : 32 % en 1989, 18 % en 2018 !
*on a subventionné le capital sans contrepartie au détriment de l'investissement et persisté dans la voie du favoritisme et du laisser-faire fiscaux
*exemple : depuis le 1er janvier 2018 les revenus des capitaux mobiliers (spéculation boursière par exemple) ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu qu'à 12,8 % : c'est la Flat tax ou « taxe forfaitaire »
HALTE A L'ASSISTANAT : OÙ SONT LES PROFITEURS ?

L'aide sociale et les minima sociaux coûtent environ 70 milliards d'euros par an , soit 3 % du produit intérieur brut (PIB). Ces prestations contribuent à réduire la pauvreté et les inégalités.

Face à cela, le coût de l'assistance aux plus riches pourrait être de l'ordre de 150 milliards d'euros par an hors fraude et évasion fiscales, et de l'ordre de 250 à 300 milliards au moins en incluant ces deux derniers coûts. Avec comme impact certain un creusement des inégalités et en particulier un enrichissement devenu indécent des très riches : les 500 individus les plus riches gagnent en moyenne 1.670 fois plus après impôts que la moyenne des plus pauvres.

PRESTATIONS FAMILIALES : Part de rogner par petites touches. Octobre 2017 : -5€ d'APL, gel de l'APL en 2018, augmentations plus que ridicules (0,42 % en octobre dernier) par rapport aux loyers alignés sur l'indice des prix à la construction (6,86 sur un an), mode de calcul "temps réel" mis en place en 2021, rejet de l'individualisation de la pension d'adulte handicapé pour les couples...

CHÔMEURS. 475 000 personnes impactées par la réforme de l'indemnisation. La durée minimale de travail pour être indemnisé est passée de 4 à 6 mois sur 24. Premières victimes : les contrats courts. 9% des cadres au chômage sont au RSA pour cause de "jeunisme " quand dans le même temps on ne cesse de repousser l'âge de départ en retraite.

CHÔMAGE : QUELLE " EMBELLIE " ? Emploi et croissance reprennent, dit-on. Cela fait suite au ralentissement lié à la crise. Bonne nouvelle en soi. Mais sur 500 000 sorties des inscriptions à Pôle emploi, seulement 127 000 en moyenne correspondent à des sorties pour reprise d'emploi déclarée. Oubliés les rayés d'office qui sortent des statistiques. On est revenu à la situation d'avant-Covid pour le nombre d'inscrits.



PART DES ACTIONNAIRES DANS LE REVENU GLOBAL 7 % EN 2000, 17 % EN 2018

BON À SAVOIR

Rémunération moyenne des grands patrons en 2021 : 5,3 millions d'euros. (1,5 million ÉCHANGES INTERNATIONAUX)

E-commerce: 98% des vendeurs étrangers frauderaient la TVA. Au 31 décembre 2017, 98% des vendeurs étrangers actifs contrôlés n'étaient pas immatriculés à la TVA en France. 20 milliards d'euros de pertes

ENTRE 2009 ET 2018, LE VERSEMENT DE DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES DU CAC 40 A AUGMENTÉ DE 70 %

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : LA STAGNATION 2,1 % EN 2000, 2,2 % EN 2018 (ALLEMAGNE 4,3%)

Les plus riches, en 9 mois en 2020, ont retrouvé ce que la crise de la Covid avait pu leur faire perdre alors qu'à l'autre bout de la chaîne la pauvreté explose. « En France, entre le 18 mars et le 31 décembre, les milliardaires ont gagné près de 175 milliards dépassant leur niveau de richesse d'avant la crise. »

LE DOGME A COMMENCÉ À S'IMPOSER LORS DE LA CRISE DES ANNÉES 1970 : LES HAUSSES DE SALAIRES ENTRETIEN-DRAIENT L'INFLATION. EN METTANT FIN À L'INDEXATION DES PRIX ET EN BRISANT, PAR LES RÉFORMES STRUCTURELLES, LE POUVOIR DES SYNDICATS, ON A CASSÉ LA SPIRALE ET OBTENU UNE PÉRIODE D'INFLATION FAIBLE.

CE DISCOURS A ALIMENTÉ LE RESSENTIMENT D'UNE PARTIE DE LA POPULATION CONTRE LES SYNDICATS ET A CONTRIBUÉ À FAIRE BASCULER L'ÉQUILIBRE POLITIQUE EN FAVEUR DU NÉOLIBÉRALISME DANS LES PAYS AVANCÉS.

Solution de la grille page 2



De quoi ai-je besoin pour vivre dignement dans les Pyrénées-Orientales ? De bons services publics préservent mon pouvoir d'achat

1 UN REVENU MINIMUM RÉALISTE

pour répondre aux besoins élémentaires. Bousculer l'ordonnement du partage des fruits du travail entre travailleurs, investisseurs et inactifs (seniors, chômeurs, jeunes) doit permettre de rehausser les minima sociaux et faire barrage à la catastrophe annoncée de la retraite par points. Les seniors les moins mal lotis aident leurs proches. Redonner du pouvoir d'achat aux retraités c'est bon pour tous. La CSG a été

PYRÉNÉES-ORIENTALES QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

En 2020 Nombre de retraités à risque de fragilité (55 à 79 ans) **30823**

En 2018 **448543** habitants

Instaurée à titre provisoire, elle doit être supprimée ! **PIÈGE : TRAITER À PART LA QUESTION DES SENIORS ET DU GRAND ÂGE.** Bientôt un tiers de la population du département : nous sommes tous des personnes âgées par proximité.

niveau de vie moyen **1569€/mois**

Classement **92ème** sur 98

Selon la formule bien connue, diviser pour mieux régner consiste à diluer les responsabilités dans les imaginaires clivants d'une société à plusieurs vitesses. Les reculs de civilisation annoncés dans les délires obscurantistes s'appuient toujours sur les bas instincts et l'obsession simplificatrice du "à charge" : nous sommes tous potentiellement des mal-portants, des vieux ou des migrants. On sait où nous mènent ces pertes de repères portées à leur paroxysme ; pour nous, la solidarité entre "gens de peu" doit rester le maître-mot. Une vraie hausse des salaires et une autre fiscalité rempliraient mécaniquement les caisses de l'État et de la protection sociale, et donc le pouvoir d'achat des retraités.

NOUS AVONS BESOIN d'un service public de la perte d'autonomie incorporé aux prestations d'assurance-maladie et financé par la cotisation sociale ; la "cinquième branche" n'est qu'une étape supplémentaire

DES TRANSPORTS ET DES SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS DE PROXIMITÉ

PIÈGE : LES MAISONS FRANCE SERVICES ET AUTRES POINTS RELAIS, obscurs reflets d'une ostracisation du grand âge déjà bien présente dans des services publics sacrifiés dans les P.O. sous couvert de numérisation ; qui s'offusque de la privation de liberté que représente l'achat quasi contraint des smartphones et ordinateurs dont nous inonde l'oligopole asiatique et nord-américain, et de la piètre qualité du traitement de dossiers en différé par des opérateurs qui ne peuvent pas tout savoir ?

PIÈGE : LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE TRANSPORTS Usagers et salariés ont su contrecarrer les projets technocratiques de suppression du train des primeurs et des trains de nuit. Prochaines étapes : pour un meilleur environnement,

TRANSPORTS GRATUITS (ceci nécessite juste un coup de pouce aux subventions existantes) et RÉOUVERTURE AU TRAFIC VOYAGEURS DES LIGNES ELNE-LE BOULOUE ET RIVESALTES-AXAT. **RETRAITE ET SYNDICAT, EST-CE BIEN RAISONNABLE ?** Tirer un trait sur une carrière ce n'est pas se détacher de la société ; le "corporatisme gris" est source de fracture intergénérationnelle, alors que le syndicalisme nous lie au sort de l'ensemble de la population du département car les actifs d'aujourd'hui sont les retraités de demain

3 PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE

PROJECTION : Nombre de lits / nombre de seniors dépendants :
en 2015 4200 pour 17000, en 2040 4300 pour 26800

Ce qu'il nous faut : des établissements médicalisés au juste prix et pour cela un grand service public de la santé qui mettra un terme à l'exploitation de l'"or gris" (secteur privé lucratif), une revalorisation des métiers de l'aide et des soins à domicile connectés au sanitaire public, un vrai soutien aux aidants familiaux, une télémédecine qui ne pallie pas la dégradation de l'offre de soins mais améliore la pratique médicale.

Pas un centime de contribution au titre du forfait soins ne doit être versé aux EHPAD privés lucratifs

4 SANTÉ : LA MÉDECINE DU QUOTIDIEN ET LES "DÉSERTS MÉDICAUX"

Le corps médical est directement ou indirectement salarié de l'assurance-maladie ; il lui doit des comptes, il est temps de réglementer la liberté d'installation et des spécialisations. C'est bon à savoir : 15% des diplômés en médecine consacrent la totalité de leur temps à faire autre chose que de la médecine

PIÈGE : LES "MAISONS MÉDICALES" : elles aggravent les disparités territoriales en mobilisant les finances publiques locales, soit en subventionnant la médecine libérale, soit en salariant elles-mêmes des praticiens. Les départements et les régions en difficulté ne pourront pas répondre aux besoins, il nous faut une péréquation nationale et une organisation du salariat dans le cadre du grand service public de la santé et de l'hospitalisation (hors psychiatrie) du département est entre les mains du groupe ELSAN ; le seul établissement à vocation mutualiste relève d'un groupement fortement impliqué dans le commerce de l'assurance. **Il est impensable de considérer la santé comme une marchandise cotée en bourse**



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **Je rejoins les retraités CGT**

Nom ➤ _____ Prénom ➤ _____
Adresse ➤ _____
Code postal ➤ _____ Ville ➤ _____
Branche professionnelle d'origine ➤ _____

Être syndiqué-e en activité
c'est défendre ses conditions
de travail et par delà ses
conditions de vie

Être syndiqué-e en retraite
c'est continuer à défendre ses
conditions de vie !

Bulletin à retourner à **USR-CGT 66 MAISON DES SYNDICATS 8, RUE DE LA GARRIGOLE 66000 PERPIGNAN** usrcgt66@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SVP

